

CERTIFICAT PROVISOIRE
Valable jusqu'au 31 décembre 2022
Direction Générale
des Examens et Concours
BACCALAUREAT DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL



Je soussigné(e), Président(e) du jury 171 certifie que

OUEDRAOGO Vanessa Charnelle
 Née le 16 Juin 2003 à Ouagadougou (BURKINA FASO)

est déclarée digne du grade de bachelier de l'enseignement général
 Série D, Mathématiques et Sciences de la Nature

de la session normale 2022 avec la mention passable
 En foi de quoi le présent certificat provisoire lui est délivré en

attendant l'établissement du diplôme.

TRACES IMPORTANTS :

- a) Il n'est délivré qu'un seul certificat. Il appartient à l'intéressé(e) d'en faire établir des copies certifiées conformes.
- b) Ce certificat ne doit comporter ni rature, ni surcharge sous peine de nullité.
- c) L'original de ce certificat devra être présenté lors de la délivrance du diplôme.

QUEV - 11011R - 13081C - 403116 - 63167C CLE : 18896411/1338742

OUAGADOUGOU, le 30/06/2022
Président(e) du jury
ZERBO Amadou
 Directeur Général des Examens et Concours
 MENAPLN



Pour Copie Certifiée Conforme à l'Original qui nous a été Présenté
 Ouagadougou le 19 JUL 2022
 Le Commissaire de Police
OUEDRAOGO
 Officier de Police

[Handwritten signature]



الجمهورية العربية السورية

الجامعة السورية

مركز البحوث والدراسات والبحوث

BUCKETIN DE NOTES (PASSAGE 2ème Année)

الجامعة السورية - كلية الهندسة - قسم الميكانيكا

الجامعة السورية - كلية الهندسة - قسم الميكانيكا

الجامعة السورية - كلية الهندسة - قسم الميكانيكا

الجامعة السورية - كلية الهندسة - قسم الميكانيكا

الجامعة السورية - كلية الهندسة - قسم الميكانيكا

الجامعة السورية - كلية الهندسة - قسم الميكانيكا

الجامعة السورية - كلية الهندسة - قسم الميكانيكا

الجامعة السورية - كلية الهندسة - قسم الميكانيكا

الجامعة السورية - كلية الهندسة - قسم الميكانيكا

الجامعة السورية - كلية الهندسة - قسم الميكانيكا

Module	Type	Note 20	Note 21	Note 22
French	L	18.33	2	36.66
Arabic technique	L	12.75	2	25.50
Compétences comportementales	L	15.67	2	31.34
Culture et techniques avancées du numérique	L	11.42	1	11.42
Pratique de la paie	L	15.38	2	30.76
Contrôle de gestion - Comptabilité analytique d'exploitation	R	17.17	3	51.51
Mathématiques Financières	L	19.25	2	38.50
Droit des affaires	L	19.00	1	19.00
Bureautique avancée	L	16.17	1	16.17
Comptabilité approfondie	R	17.33	3	51.99
Analyse financière	L	16.42	2	32.84
Fiscalité de l'entreprise	R	16.67	3	50.01
Contrôle de gestion - budgets et tableau de bord	L	18.50	2	37.00
Discipline	L	19.00	1	19.00

R : Module Régional L : Module Local

Moyenne de Passage 1er Année/20	13.79
Moyenne des Modules Régionaux/60	51.18
Moyenne des Modules locaux/20	16.57
Moyenne Annuelle 2ème année/60	50.82

Moyenne de passage 2ème année/20	16.15
Décision	Admis



Fait à : 21 Mars 2024

DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT

DIRECTEUR DU COMPLEXE

OUAGADOUGOU Vamessa Christelle

Née le 15/08/2003 à Ouagadougou (BURKINA FASO)

OUER - 11011R - 10031C - 403116 - 63167C CLE : 18866411/239742

Jury N° : 171

N° PV : 47730

MATIÈRES				Premier tour		Second tour		Récapitulatif	
Code	Libellé	Coeff	Notes	Notes	Sur	Notes	Meilleure Note	Notes retenues	Notes pondérées
Ecrit	Sciences de la vie et de la Terre	5	14	70	100				
Ecrit	Mathématiques	5	10	50	100				
Ecrit	Sciences Physiques	5	12	60	100				
Ecrit	Français	3	13	39	60				
Ecrit	Anglais - Ecrit	2	11	22	40				
Ecrit	Histoire et Géographie	2	10	20	40				
Ecrit	Philosophie	2	17	14	40				
Oral/Prat	Education Physique et Sportive		In-gite	Inapte					
Totaux :		24		275	480				

Situation définitive : Totaux : 275 Sur 480
deux cent soixante quinze

Moyenne générale : 11,46 sur 20
onze virgule quarante six

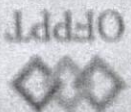
Décision du jury à l'issue de la délibération
du 30/06/2022 pour le premier tour
ADMIS(ES) AVEC LA MENTION PASSABLE

NOT : Il n'est délivré qu'un seul original de relevé de notes.
Il appartient à l'interessé(e) de en faire établir des copies certifiées conformes.
Le présent relevé ne doit comporter aucune surcharge, sous peine de nullité.
Fait à OUAGADOUGOU, le 30/06/2022
Le Président du jury

ZERBO Amadou



Décision du jury à l'issue du second tour :



مكتب التكوين المهني والتوظيف
Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail

Direction Régionale
Provence du Sud

BULLETIN DE NOTES (PASSAGE)

IFP : INSTITUT SPECIALISE DE TECHNOLOGIE APPLIQUEE MIRLETT

Filière : Gestion des Entreprises

Niveau de Formation : Technicien Spécialisé

N°1as (CEF) : 2003061600362

CNI : 0600023G

Prénom : VANESSA CHRISTELLE

Nom : OUEDRAOGO

Groupe : CE103
Session : Juillet 2023

Module	Type (R/L)	Note/20 (1)	Coef (2)	Note CNE = (1) * (2)
Arabe				Dispensé

Français	L	17,33	2	34,66
Anglais technique	L	12,00	2	24,00
Compétences comportementales	L	19,21	2	38,42
Entrepreneuriat-PIE 1	L	15,97	1	15,97
Culture et techniques avancées du numérique	L	15,00	1	15,00
Métier et formation	L	17,83	1	17,83
Droit fondamental	L	12,50	1	12,50
Gestion des organisations	R	11,50	3	34,50
Comptabilité générale 1	R	10,08	3	30,24
Gestion électronique des données	L	16,50	1	16,50
Marketing	R	16,50	3	49,50
Comptabilité générale 2	R	14,50	2	29,00
Ecarts professionnels	L	17,17	1	17,17
Statistique	L	15,38	2	30,76
Logiciel de Gestion Commerciale, Comptable	L	16,50	1	16,50
Discipline	L	18,00	1	18,00

R : Module Régional L : Module Local

Moyenne des Modules Régionaux/60	39,06
Moyenne des Modules locaux/20	16,08
Moyenne de passage/20	13,79
Décision	Admis

DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT

DIRECTEUR DU COMPLEXE

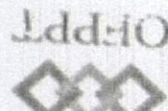
29 JUIN 2023

Fait à : M. REVET

OULED SABER

Adelali

Directeur



المكتب الجهوي للتكوين والتأهيل

Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail

ATTESTATION DE REUSSITE

Année de formation : 2023/2024

Direction Régionale : Provinces du Sud

82/2014

Nous attestons par la présente que :

Mme M.: OUEDRAOGO VANESSA

CHRISTELLE

CEF : 2003061600362

N°CNI : 0600023G



A passé avec succès les examens de passage :

Etablissement : INSTITUT SPECIALISE DE TECHNOLOGIE APPLIQUEE MIRLEET

Filière : Gestion des Entreprises option Comptabilité et Finance

Mode de formation : Résidentiel

Niveau de formation : Technicien Spécialisé

Session : Juin 2024

Cette attestation est délivrée à l'intéressé(e) pour servir et valoir ce que de droit.

LE DIRECTEUR DU COMPLEXE

LE DIRECTEUR REGIONAL

OULED SABIR ABDELHAK
Directeur

Il ne peut être délivré de duplicata de cette attestation.
(*) Sauf erreur ou omission.
Attestation valable 02 mois à compter de la date de sa délivrance.

Barké Ibrahima TALL
Directeur de la Sûreté
de l'Etat
BURKINA FASO

Аннотация